

**Prix EKSAP de la meilleure maîtrise et du meilleur doctorat**  
**en sciences de l'activité physique**

Chaque année, le comité d'études supérieures en sciences de l'activité physique peut décerner les prix de la meilleure maîtrise et du meilleur doctorat. Initialement, les étudiants n'ont pas à déposer de dossier. L'admissibilité se fait à partir du rapport de mémoire ou de thèse et du cheminement académique de l'étudiant. Dans un second temps, il sera demandé aux étudiants admissibles un CV à la date de soutenance.

Les **dossiers admissibles** doivent :

- Respecter la scolarité maximale (6 trimestres ou 2 ans pour la M.Sc. et 15 trimestres ou 5 ans pour le Ph.D.)
- Avoir eu une évaluation du mémoire ou de thèse excellente ou exceptionnelle.

La **sélection finale** est faite par le comité des études et repose sur :

- Rendement académique dans le programme (10%)
- Rapport de thèse et résumé de thèse (70%)
- CV de l'étudiant à la date de soutenance (20%)

Selon les dossiers admissibles, le comité peut inviter des membres pour :

- Avoir un professeur de chaque axe en fonction de l'expertise en lien avec les dossiers ;
- Limiter les conflits d'intérêt.